

# Sicovalinfo

1<sup>er</sup> semestre  
2010

Supplément spécial services aux usagers

À la loupe

## L'eau et l'assainissement resteront des services publics

Les directives de la Commission européenne obligent désormais la mise en concurrence pour certains marchés, menaçant la pérennité de la gestion publique de l'eau et de l'assainissement. Afin que ces services demeurent publics, un Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement a été créé. En y adhérant, le Sicoval garde et accroît son contrôle sur l'eau potable. Cette adhésion vient en complément de la régie directe, au travers de laquelle la Communauté d'Agglomération assure, depuis juillet 2009, les missions liées à l'assainissement.

« En gérant en direct, avec ses propres équipes, les missions d'assainissement, le Sicoval a souhaité conserver la maîtrise de ce service. En adhérant au nouveau Syndicat Mixte, il répond à la même volonté politique de garder l'eau potable sous contrôle public, explique Michèle Garrigues, Vice-Présidente en charge de la Politique de l'eau au Sicoval. *Fédérées à l'échelle départementale, les communes et collectivités membres du Syndicat constituent un ensemble suffisamment fort pour affronter les problématiques auxquelles seuls les prestataires privés avaient jusque là les moyens de répondre* ». La mutualisation favorisera les économies d'échelle : par exemple, l'achat d'eau potable sera désormais assuré par le Syndicat, qui aura plus de latitude pour négocier les prix. Cela permettra également d'avoir une influence sur la production d'eau potable. « *Se regrouper permet enfin de mettre notre territoire et ses équipements en cohérence avec ceux des territoires voisins : nous éviterons les installations redondantes et, en maillant les réseaux, nous sécuriserons l'approvisionnement*

*en eau. L'eau est une denrée vitale pour tous qui ne peut être considérée comme un bien marchand quelconque* ».

### Le lien de proximité avec l'utilisateur sera préservé

Communes et collectivités peuvent solliciter le Syndicat Mixte selon leurs souhaits et leurs besoins. Le Sicoval lui délèguera la production, le transport et le stockage de l'eau potable. Pour une gestion adaptée de la ressource en eau, ces étapes requièrent une vision qui dépasse en effet le seul périmètre communautaire. La Communauté d'Agglomération conservera cependant son pouvoir décisionnaire, notamment en matière d'investissements et de tarification de l'eau. Ces évolutions n'entraîneront aucun changement pour les habitants : les missions en contact direct avec eux (distribution, tarification et facturation de l'eau potable, relève des compteurs et relation aux usagers) restent aux mains du Sicoval. Cette décision découle d'une volonté politique forte de garder le lien de proximité avec les usagers en demeurant leur interlocuteur unique

**400 000** habitants

sont concernés par le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, créé en janvier 2010. Il regroupe 320 communes, parmi lesquelles on compte 217 regroupements intercommunaux, réparties sur toute la Haute-Garonne, hors Grand Toulouse.

# La régie Assainissement en direct

Depuis juillet 2009, le Sicoval gère en direct l'assainissement des eaux usées. Huit agents ont donc été affectés chacun à un secteur géographique, ce qui permet notamment de pérenniser la connaissance du terrain. En effet, si les cartes répertorient les tuyaux, la mémoire humaine facilite leur localisation.

## La maintenance des stations d'épuration

Ces agents sont chargés de veiller au bon fonctionnement des 19 stations d'épuration du territoire. A ce titre, ils assurent la maintenance des équipements (appareils électroniques, bacs de décantation...) et procèdent au contrôle de la qualité des eaux avant leur rejet dans le milieu naturel. Optimisé, le service est assuré à coût maîtrisé.

## Un numéro d'urgence unique

Ces améliorations profitent aux habitants, même si les seuls changements perceptibles pour eux sont l'instauration d'un numéro unique d'urgence. Accessible 7 jours / 7 et 24 h / 24, le 05 62 24 76 91 reçoit désormais les appels relatifs aux problèmes d'assainissement sur le domaine public (canalisations bouchées, fuites...). Sur l'ensemble des interventions réalisées de juillet à décembre 2009, 65 % d'entre elles portaient sur les postes de refoulement (installations équipées de pompes qui relèvent les eaux pour permettre leur écoulement gravitaire), et 25 % des pannes concernaient les stations d'épuration. Le Sicoval atteint ainsi l'objectif qui lui est fixé : assurer un service de qualité et réactif ■

# Portrait d'un garant d'eau propre



Mickaël Fourcade veille au bon fonctionnement du traitement des eaux usées

A 22 ans, Mickaël Fourcade s'occupe de 3 stations d'épuration et de 9 postes de refoulement. Electromécanicien rattaché aux installations de Montgiscard, Ayguesvives et Labastide-Beauvoir, il est garant de la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel.

Après un BEP et un BAC Pro, Mickaël se lance dans un BTS en alternance en maintenance industrielle. Un jour, un de ses professeurs évoque l'offre d'emploi du Sicoval pour le poste qu'il occupe actuellement et auquel il n'aurait jamais pensé. « *Le métier avait l'air intéressant*, raconte Mickaël. *C'était un secteur nouveau pour moi : cette nouveauté m'a incité à postuler. Ma formation en maintenance industrielle me permettait de réparer les installations électriques, mais j'ignorais tout de l'assainissement. J'ai été embauché le 1<sup>er</sup> septembre dernier : je suis une formation en traitement de l'eau et aujourd'hui, j'apprécie ce service aux habitants.* »

Un service crucial, qui consiste à veiller au bon traitement des eaux usées venues des foyers, en entretenant les installations. « *Les gens doivent être conscients qu'il ne faut pas jeter n'importe quoi dans les WC ou les éviers : l'huile, par exemple, peut générer de gros problèmes dans les réseaux* », explique Mickaël. Même s'il est parfois difficile d'exercer un métier en « milieu hostile », il est enthousiaste : « *Le traitement de l'eau, comment la purifier avant de la rejeter dans le milieu naturel : tout cela me plaît. C'est un travail qui exige le sens des responsabilités, qui demande de la réactivité et de l'autonomie.* » ■

## Sicoval Info, supplément services aux usagers

rue du Chêne Vert, BP 38200 - 31682 Labège cedex

Tél. 05 62 24 02 02 - e.mail : info@sicoval.fr

Directeur de publication : François-Régis Valette. Conception et impression : Sicoval. ISSN : 1623-1597. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

Photo : Vincent Laratta. Tirage : 6 500 exemplaires sur papier 100 % recyclé

## ● Débits d'eau sous surveillance

Afin de compléter le dispositif de mesure déjà en place, une vingtaine de nouveaux débitmètres et compteurs vont être installés à la sortie des réservoirs d'eau potable du territoire. Implanté dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de l'Eau potable, ce matériel permet notamment d'établir des consommations d'eau potable « type » par secteur. Il rend ainsi la détection des fuites plus facile, et permet d'adapter le réseau aux projets d'urbanisme.

## ● Prochaines factures Eau potable et Assainissement

**Eau potable** : La facture Eau potable que vous venez de recevoir concerne votre consommation en eau potable relevée au compteur en 2009. A noter : cette année encore, le paiement de la redevance Eau potable par mensualisation, prélèvement à l'échéance ou TIP n'est pas accessible aux anciens abonnés du SIEMN.

**Prochaine facture** :

Date d'envoi : 13 septembre 2010.

Date limite de paiement : 15 octobre 2010

Objet : prime fixe 2010

**Assainissement**

Pour le règlement de votre redevance Assainissement, vous pouvez utiliser le prélèvement automatique (mensuel ou à l'échéance) ou le paiement par TIP.

**Prochaine facture\*** :

Date d'envoi : 10 juin 2010

Date limite de paiement : 15 juillet 2010

Objet : consommation du 1<sup>er</sup> semestre 2009

\* Ce calendrier ne concerne pas les abonnés ayant choisi le paiement de leur redevance Assainissement par mensualisation.

## Contacts

### ● Distribution de l'eau potable

Dans le cadre d'une convention signée entre le Sicoval et le SIEMN, ce dernier reste votre interlocuteur pour toute question administrative, technique ou relative à votre facture.

**SIEMN 31** : 7 avenue du 8 mai 45 31460 Caraman

**Accueil du public** : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi matin de 8 h à 12 h

**Permanence téléphonique** :

05 62 18 62 62

### ● Assainissement

**Accueil du public** :

Sicoval, Centre de L'Astel service Relation aux usagers Parc d'activités de la Balme Belberaud

8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h (le vendredi : fermeture à 17 h)

☎ N° Vert 0805 400 605

relation.usagers@sicoval.fr  
www.sicoval.fr

Pour toute correspondance : Sicoval, Service Relation aux usagers Rue du Chêne vert - BP 38200 31682 Labège Cedex

**Réseau d'assainissement bouché, qui prévenir ?**

Sicoval, 05 62 24 76 91,

numéro accessible 24 h / 24 h,

y compris les week-ends et jours fériés